

N°4 MAI 2009

l'école

émancipée

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

VOTEZ

SNES-FSU

## Le Joli mois de Mai... ?

Pas un seul jour du mois d'Avril sans son cortège de licenciements, de plan social, de mouvements des salariés pour sauver leur emploi, leur travail, leur vie finalement... et la réponse qui leur est faite est toujours la même : la crise est tellement dure ...

Tellement dure la crise pour les salariés, pour les services publics, pour les élèves, mais pas pour le bouclier fiscal ou les banques, ou les aides aux entreprises quels que soit leur chiffre d'affaires ou leurs bénéfices...

Tellement dure la crise que le mouvement social en marche dans les entreprises, les actions des salariés et le soutien de la population font peur au pouvoir ; il en arrive à faire passer en comparution immédiate le délégué syndical de chez Mollex... en soutenant l'illegalité de l'action de séquestration tout en ayant rien fait contre les agissements illégaux de la direction...

Tellement dure la crise que les élèves du premier degré les plus en difficulté vont être privés d'une partie de leur RASED, que les élèves de lycée professionnel n'ont maintenant que trois ans pour apprendre ce qu'avant ils faisaient en quatre, que les lycéens de demain n'auront guère de choix si nous ne luttons pas pour une réforme juste du lycée.

Restent le 1<sup>er</sup> Mai, l'opération tapis rouge dans l'éducation... Si ces mobilisations sont bien en deçà de ce que le 29 Janvier et 19 Mars avaient pu faire espérer comme suites, nous devons nous en emparer, les faire vivre, car les mobilisations ne sont pas éteintes. Les centrales syndicales ne pourront pas éternellement nier ce qui se passe partout, dans les boîtes, les écoles, les collèges, la fac, les lycées... les luttes sont présentes, nos collègues, les salariés, sont en colère contre un gouvernement qui casse tout ce qui est synonyme de solidarité et promet des reconversions à des salariés qui sont aujourd'hui sans solution...

Aujourd'hui, travaillons au 1<sup>er</sup> mai pour que demain, enfin, le gouvernement recule !

Le 27 Avril 2008

École Emancipée : une revue - un site  
[www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

Pour nous contacter :  
[veronique.ponvert@orange.fr](mailto:veronique.ponvert@orange.fr)

Spécial Elections SNES du 4 au 26 Mai 2009

## Réforme du lycée : où en est-on ?

Le 15 janvier, Richard Descoing a été chargé par Darcos de faire des propositions pour une réforme du lycée général et technologique, après le retrait de la version concoctée par le Recteur De Gaudemar. Mr Descoing a visité une centaine d'établissements dans toute la France, invitant les personnels, les élèves et leurs parents à s'exprimer. Parallèlement, un site internet a été ouvert, où tout un chacun peut faire des remarques, propositions. Un premier rapport d'étape doit être présenté courant mai, qui sera suivi en octobre du rapport final. Pour l'instant, nous ne savons pas les pistes suivies par la mission. En même temps, une centaine de lycées ont été choisis pour « expérimenter » la réforme, dans des conditions douteuses (chantage aux moyens supplémentaires), et sans que les personnels aient toujours été consultés. On peut ajouter que le nouveau programme de seconde de mathématiques est sorti, donnant lieu lui aussi à une consultation des équipes pédagogiques, consultation à peu près inutile puisque le programme est censé être mis en place dès la rentrée 2009. Notons que ce nouveau programme, mis à part son indigence, entre dans le cadre d'une semestrialisation des enseignements pourtant refusée par la profession.

Du côté du SNES, rien de vraiment nouveau n'est sorti du congrès national. Les divergences dans le syndicat (quelle seconde voulons nous ? quels enseignements obligatoires ? peut-on accepter une dose de semestrialisation sur certains enseignements ?) n'ont pas été réglées et le texte sorti du congrès se contente de poser

un certain nombre de principes (contre la hiérarchie entre les voies, pour des passerelles entre les séries), sans que des mesures concrètes soient avancées. C'est donc la CA nationale issue des élections internes qui devra trancher, après un débat entre les S3.

Durant le congrès, l'Ecole Emancipée (avec certains S3) a défendu :

- Une baisse drastique des effectifs de classe (25 élèves maximum, de la 6<sup>e</sup> à la terminale, 20 en ZEP) accompagnée de dédoublements dans toutes les matières, pour au moins la moitié de l'horaire élève.

- La présence d'enseignements de type technologique et professionnel dans toutes les séries, afin justement de lutter contre la hiérarchie des savoirs.

- Une classe de seconde comportant un tronc commun important (les matières présentes actuellement plus les SES et un enseignement technologique pour tous), et des options ne devant en aucun cas être déjà présentes dans le tronc commun, afin de lutter contre la prédétermination.

**Sur toutes ces questions, nous n'avons pas été suivis, soit parce que c'était trop demander (??) (voir premier point), soit parce que la direction du SNES n'a pas voulu trancher entre les positions divergentes à l'intérieur du syndicat. Ces divergences vont-elles se résoudre ? Ce qui n'a pas été possible au congrès le deviendra t'il dans le cadre de la CA nationale ? Rien n'est moins sûr.**

## VOTER ECOLE EMANCIPEE pour redonner tout son SENS au SNES

La globalité des attaques appelle de notre part des réponses globales et déterminées car nous ne pouvons améliorer à la marge, sans réel rapport de force, de telles contre réformes...

**C'est pourquoi, le Snes ne devait pas entrer en discussion sur la base de la signature du protocole sur le lycée :** cette négociation avait pour cadre contraint celui qu'imposait le ministre et ce pseudo dialogue social avait un objectif, lier le Snes et lui faire porter auprès des personnels une réforme imposée... Nous condamnons le fait que le Snes se soit enlisé dans cette position incompréhensible par les collègues.

Il en est de même pour le dossier « masterisation » : le Snes s'est accroché à son mandat « historique » de demande d'élévation du niveau de recrutement pour les enseignants, partant de l'idée que la bataille salariale serait perdue. Il s'est laissé berné par le Ministère, sans tenir compte des conséquences sociales contestées dans les IUFM ou par les autres syndicats de la FSU (voire par le SNES !) : précarité, entrée tar-

divée dans le métier, disparition d'une véritable formation, clivage social accru entre enseignants et élèves ...

Là encore, le Snes s'est coupé en partie des personnels de formation, des étudiants et des non titulaires qui n'ont pas compris qu'il accompagne une réforme anti sociale alors même que dans les universités un fort mouvement en réclamait le retrait. **Se focaliser sur la « masterisation » au nom d'une prétendue revalorisation était donc une erreur.**

**Le SNES n'a-t-il pas pris la mesure de ce qui se joue à travers cette réforme fondamentale ? Ce qui est certain, c'est qu'il s'est bien gardé de permettre aux collègues du second degré de se saisir de cette question et de prendre leur place dans les mobilisations !**

OUI à l'augmentation des salaires, OUI à la baisse du temps de travail, à la prise en compte de la difficulté croissante des conditions d'exercice, NON à une pseudo revalorisation par le recrutement au master qui ne fera qu'accroître les inégalités entre collègues.

Le Congrès du SNES a entériné la mastérisation sans jamais s'interroger sur **la pertinence du mandat d'élévation du niveau de recrutement**, sans poser les pré-recrutements comme préalable à toute élévation du niveau de recrutement et en **occultant complètement le débat sur la reconnaissance du niveau actuel de recrutement des enseignants**.

Aux questions de fond sur la démocratisation, sur les pré-recrutements, la tribune s'est contentée d'une argumentation fantasque voire fallacieuse sur le fait que la mastérisation est un vecteur de la démocratisation, que l'on peut s'appuyer sur les contradictions du gouvernement et son discours sur la diversité (sic) et bien entendu sur la prétendue revalorisation indissociable de l'élévation du niveau de recrutement. Le secrétariat général nous a même présenté comme une avancée le fait que le ministre offre 1/3 du temps de formation sur leur service aux futurs stagiaires (Soit 12 heures devant élèves au lieu de 8 heures aujourd'hui).

Oui, désormais le SNES en est à se féliciter d'avoir obtenu du ministre ce qui est un recul par rapport à la situation actuelle. Le secrétariat national a finalement avec beaucoup de réticence et d'atermoiements accepté d'intégrer au texte l'abandon de la réforme, parce que la majorité des congrès académiques s'étaient prononcés en ce sens.

Toutefois, **le dossier de la mastérisation a surtout été celui de la division**. Division sur la place du concours, en M1, en M2 ou après le M2. Division sur les pré-recrutements, préalable ou pas. Face à des majorités fluctuantes et à une crise de confiance au sein de sa majorité, le secrétariat général a été incapable d'imposer un consensus. Cela s'est réglé par un vote par mandat (c'est-à-dire sur les débats qui ont eu lieu dans les Congrès Académiques plus de quinze jours avant) sur la place du concours après M2.

Moins d'un mois après le congrès, le secrétariat général va discuter avec Darcos dans un cadre imposé qui est celui de cette réforme et argumente en faveur de cette discussion sans s'encombrer du mandat de congrès sur l'abandon de la réforme. **Sans même engager une quelconque bataille pour le retrait de cette réforme aux côtés des collègues du supérieur qui sont depuis de longues semaines dans la lutte**. Quelle confiance faire à une direction qui va discuter sans aucun contrôle, et sans se sentir liée par des mandats de congrès ? Bref, c'est la confirmation, si besoin était, que **pour le secrétariat général, seule compte l'élévation du niveau de recrutement quel qu'en soit le prix**.

Aujourd'hui, le secrétariat général s'engage donc dans des discussions sans aucune garantie pour les étudiants sur les mesures transitoires, sur les pré-recrutements, sur le maintien d'une formation professionnelle, voir sur la revalorisation.

A l'Ecole Emancipée, nous continuerons à revendiquer, au sein du SNES, des concours validant une formation disciplinaire solide, une réelle année de formation professionnelle à l'issue de laquelle les stagiaires titularisés obtiendraient un master 2, une entrée progressive dans le métier sur deux ans.

### La représentation de l'EE aujourd'hui dans le SNES

3 élu-e-s au Bureau National, 10 à la CAN. Des militants investis dans le syndicat à tous ses niveaux, établissements, commissions paritaires, sections académiques, sections départementales et bien sûr, dans les luttes !

A son congrès, le SNES a formulé des revendications plus claires concernant les fins de contrats des AED, sur l'amélioration du statut des AED basée sur celui des MI-SE et l'investissement dans les commissions paritaires. Il a été reconnu l'importance et l'urgence d'engager le SNES sur des revendications concernant le droit à la formation tout au long de la vie, l'exigence de vraie possibilité de VAE, bref d'agir pour que les AED puissent bénéficier du droit à une formation qualifiante prise en charge par l'administration et leur garantissant une insertion professionnelle après la fin du contrat. Enfin, un mandat sur la création d'un nouveau métier pour les AVSco a été acté. Auparavant, le SNES n'avait guère été en pointe sur ces questions.

Les militants de l'Ecole Emancipée, parmi d'autres, ont mené bataille sur la nécessité de se donner des mandats clairs et forts dans la période qui voit des milliers de jeunes collègues AED sans solution. C'est la question de l'emploi public et du rôle de l'Etat en tant qu'employeur de jeunes en formation dont il est question.

Et le SNES doit mener cette bataille, imposer au ministère de qualifier ces personnels qui ont exercé des fonctions éducatives pendant six années, qui, au contact des élèves, ont acquis un savoir professionnel, négocier avec les autres ministères et les associations une requalification de l'expérience de ces jeunes en formation professionnelle. Et bien sûr, ces AED en fin de contrats n'ayant pour l'instant aucune solution, il convient de mener la bataille dans les CA d'établissements, les académies, pour exiger de l'employeur qu'il donne des perspectives concrètes à ces milliers de collègues en fin de contrat.

En définitive, la bataille menée autour de la fin des contrats de milliers d'AED sans solution (notamment des étudiants ayant abandonné leurs études en raison des difficultés à les poursuivre et à exercer à plein temps) a permis de "muscler" l'ancien mandat du SNES.

**Il s'agit aujourd'hui de faire vivre ces revendications pour permettre à des agents non titulaires qu'enfin leur travail au service du public soit reconnu !**

## Non titulaires, un congrès pour rien ?

### L'Ecole émancipée pour un plan d'urgence contre la précarité !

La gravité de la situation des non titulaires avec le chômage comme horizon inévitable dans **un parcours de plus en plus chaotique et précaire, le recours de plus en plus important à la vacation, la volonté de mise en place d'une agence nationale pour le « remplacement »** faisant abstraction des statuts... tout va dans le sens d'un dynamitage du Service public d'éducation et du statut de fonctionnaire. Cette situation aurait certainement mérité un traitement spécifique par le congrès du Snes. Certes le Congrès a réaffirmé l'actualité du mandat de la dispense des épreuves théoriques des concours pour les non titulaires. De nombreuses interventions ont abordé la question en insistant pour la plupart sur l'acuité du phénomène et la nécessité d'y remédier rapidement. L'importance d'investir les Commissions consultatives paritaires et d'y imposer un vrai travail d'élue(s) a été mise en avant.

Néanmoins, **la majorité du Snes**, présentant l'élévation du niveau de recrutement comme l'alpha et l'oméga de l'ensemble des revendications, **a fait passer au second plan la question de la précarité**. Les premiers projets de textes de Congrès ne présentaient aucune revendication, aucun dispositif dérogatoire pour les non titulaires avec la licence dans le cadre de la mastérisation. Suite aux

débats en commission et en particulier aux interventions de l'Ecole Emancipée, il a été spécifié que les mandats s'appliquaient aussi aux non titulaires avec la licence mais recrutés avant la rentrée 2009... Il est évident que **nous exigeons le recrutement de titulaires, le réemploi de tous les collègues ayant été recrutés à un moment donné et l'arrêt du recrutement de nouveaux collègues précaires**, mais il est aussi probable que le gouvernement recrutera encore des collègues avec la licence. Quelle réponse le Snes apportera t-il à ces collègues ?

L'Ecole Emancipée a pris acte des avancées des textes finaux mais en a aussi pointé les insuffisances. Face à une attaque idéologique qui vise à imposer la précarité comme norme d'entrée dans le métier et la flexibilité comme axe essentiel de la politique de ressources humaines, le Snes se devait de mettre en avant un plan d'urgence contre la précarité. C'est pourquoi nous avons présenté plusieurs amendements cohérents entre eux, réclamant **la titularisation de tous les non titulaires. Car seule cette revendication unifiante est à même dans la période de répondre à l'offensive gouvernementale en la matière.**

**On peut compter sur l'Ecole Emancipée pour mener la bataille.**